

Procès-verbal de la réunion du Comité de la vérification

Mardi 5 juin 2018

17 h 30 à 19 h

**Bureau national — salle de conférence 1944
100, rue Queen, 4^e étage, Ottawa (Ontario)**

Présents : S. Rehman (président), P. Warner, E. Robard, D. Therien, P. O'Reilly (secrétaire)

Auditeurs : M. Navas, C. Szubzda

Absents : E. Morin, A. Butler

1. Mot de bienvenue

La réunion commence à 17 h 45.

2. Approbation de l'ordre du jour

S. Rehman et E. Robard approuvent l'ordre du jour.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 avril 2018

S. Rehman et E. Robard approuvent le procès-verbal de la réunion.

4. Vérification de l'ACEP 2017-2018 - Approche et échéancier

L'approche de cette année sera comparable à celle de 2017, tous les renseignements pertinents étant recueillis sur place. Les auditeurs recommandent que l'ACEP renforce ses politiques afin de mieux se protéger contre les irrégularités à l'avenir.

Le format des états financiers demeurera le même que l'an dernier : anglais et français côte à côte. Toutefois, des discussions doivent avoir lieu pour déterminer s'il convient de modifier le format actuel pour l'exercice 2019-2020.

Les auditeurs utiliseront des méthodes d'essai différentes de celles de l'an dernier, mais maintiendront un scepticisme professionnel s'ils soupçonnent qu'il y a des irrégularités. Le travail de vérification sur le terrain commencera le 11 juin 2018 au siège social de l'ACEP, au 100, rue Queen, à Ottawa.

Les auditeurs ont l'intention de procéder à une évaluation équilibrée et équitable et de mettre en lumière les points à améliorer. L'ACEP pourra contester leurs conclusions, car il ne s'agit pas d'un processus unilatéral.

Les auditeurs recommandent la mise en œuvre de politiques de surveillance adéquate et proposent de répartir les tâches. La mise en œuvre de ces nouvelles politiques de contrôle améliorerait la reddition de comptes. De multiples échantillons seront prélevés pour évaluer la cohérence et la fiabilité des politiques et des pratiques existantes.

5. Rapport final et processus d'approbation

Les auditeurs ont envoyé des lettres aux avocats de l'ACEP : Norton Fullbright Rose, Sacs Goldbaltt et Deloitte pour qu'ils puissent fournir tous les détails financiers. Les auditeurs ne fourniront pas de suivi ni de statistiques avant la première ébauche. Les auditeurs espèrent que l'ACEP a réalisé des progrès en ce qui concerne ses mécanismes de surveillance.

Les auditeurs enverront leur première ébauche au Comité de la vérification au début de septembre. 2018. Le comité se réunira à la mi-septembre pour l'examiner.

6. Tour de table

Le comité se penche également sur les cours de formation en vérification pour les membres du comité. D. Therien a trouvé un résumé complet des rôles et responsabilités des auditeurs auprès de la Ville d'Edmonton. Voir le lien ci-dessous :

<https://www.tbs-sct.gc.ca/gov-gouv/gaccc-ldicvse-fra.asp#ch32>

7. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h.